



Fonds pour le développement de la vie associative FDVA d'Ile-de-France

Appel à candidature 2018 : Formation des bénévoles

GUIDE PRATIQUE d'aide à la constitution
du dossier de demande de subvention



FDVA IDF : formation des bénévoles appel à candidature 2018

La demande de subvention = 7 documents :

- 1 notice
- 2 dossiers CERFA :
 - * n° 12156*05 : nouveau formulaire :
la demande de subvention
 - * n° 15059*01 : le compte rendu financier
pour justifier la subvention précédente
- et 4 annexes

Notice d'accompagnement à la demande de subvention :

CERFA 51781#02

À télécharger sur :

<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R1271>

Notice d'accompagnement à la demande de subvention


N° 51781#02

**NOTICE POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE
DEMANDE DE SUBVENTION**

Le formulaire 12156*05 est prévu pour les demandes de subvention(s) de projets spécifiques ou du fonctionnement global de l'association. Il est donc adapté aux demandes de subventions dites « de fonctionnement » des associations agissant dans le champ de l'intérêt général. Cela signifie *a contrario* qu'il ne peut pas être utilisé pour des demandes de subventions d'investissement, tel que la construction d'une structure d'accueil, régies par le décret n°99-1060 dont l'application a été déclinée dans une circulaire du 19 octobre 2000 (n°1coo449).

Le formulaire de demande de subvention(s) peut être utilisé pour plusieurs demandes/projets, à une ou plusieurs autorité(s) administrative(s), par exemple dans le cas de co-financement (voir la rubrique 6).

Ce formulaire répond aux exigences des plus récentes dispositions nationales et européennes¹.

¹ La loi pour l'Économie Sociale et Solidaire du 31 juillet 2014 (et son article 58 modifiant un article 6-1 à la loi n° 2000-121 du 13 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations dite « DORA »), l'ordonnance portant simplification du régime des associations et des fondations du 24 juillet 2015 modifiant l'article 50 de la loi « DORA », le décret n° 2015-1200 du 18 décembre 2015 précisant les caractéristiques du formulaire unique de demande de subvention des associations ou encore la circulaire Premier ministre du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations, et notamment son annexe 1 relative à la réglementation européenne sur les aides d'État.

1

Le formulaire CERFA N°12156*05 : associations demande de subvention

nouveau formulaire

à télécharger sur :

<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R1271>

ASSOCIATIONS
DEMANDE DE SUBVENTION(S)
Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10
Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une notice n° 51781#02 est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative compétente dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu est disponible à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059_dg

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Caractéristiques	Période
en numéraire (argent)	première demande	global	annuelle ou ponctuelle
en nature	renouvellement (ou poursuite)	/action(s)	pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités suivantes (coordonnées <https://annuaire.service-public.fr/>) :

- État - Ministère Direction (ex : départementale, régionale, locale, ou sociale, etc.)
- Conseil régional Direction/Service
- Conseil départemental Direction/Service
- Commune ou Intercommunalité Direction/Service
- Établissement public
- Autre (préciser)

Mars 2017 - Page 1 sur 9

Le formulaire CERFA N° 12156*05 : page 1

① cocher :

- en numéraire
- 1^{ère} demande ou renouvellement
- projets / actions
- demande annuelle ou ponctuelle

② cocher : Etat – Ministère
Direction : inscrire :

DRJSCS IDF /FDVA IDF 2018

ASSOCIATIONS
DEMANDE DE SUBVENTION(S)
Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10
Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une notice n° 51781#02 est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do

Cochez la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
<input checked="" type="checkbox"/> en numéraire	<input type="checkbox"/> première demande <input type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input type="checkbox"/> fonctionnement global <input type="checkbox"/> projets(s)/action(s)	<input type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle <input type="checkbox"/> pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://annuaire.service-public.fr>) :

Etat - Ministère
Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.)

Conseil régional
Direction/Service

Conseil départemental
Direction/Service

Commune ou Intercommunalité
Direction/Service

Établissement public

Autre (préciser)

Mars 2017 - Page 1 sur 9

Le formulaire CERFA N° 12156*05 : page 2

③ l'identification doit être la même :

= sur le RNA,

= sur la fiche SIREN et

= sur le RIB

④ = au nom porté sur la page « attestations

1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination :
Sigle de l'association : Site web :

1.2 Numéro Siret : | |

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : RW| |
(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)

③ ← 1.4 Numéro d'inscription au registre (article 65 du code civil local) : Date :
Volume : | | Page : | | Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social :
Code postal : Commune :
Commune déléguée le cas échéant :

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :
Code postal : Commune :
Commune déléguée le cas échéant :

1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)
Nom : Prénom :
④ ← Fonction :
Téléphone : Courriel :

1.7 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)
Nom : Prénom :
Fonction :
Téléphone : Courriel :

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratifs? oui non
Si oui, merci de préciser:

Type d'agrément :	attribué par	en date du :
.....
.....

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non
Si oui, date de publication au Journal Officiel : | |

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

Le formulaire CERFA N° 12156*05 : page 3

OBLIGATOIRE

⑤ Moyens humains de l'association

à renseigner en totalité et précisément

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

.....

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : non oui Si oui, lesquelles?

.....

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :

⑤ ← **4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée**

Nombre de bénévoles <small>Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.</small>	
Nombre de volontaires <small>Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)</small>	
Nombre total de salariés :	
dont nombre d'emplois aidés	
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	
Adhérents <small>Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association</small>	

Le formulaire CERFA N° 12156*05 : page 4

Budget prévisionnel de l'association

⑥ compléter : Exercice 2018

Dans le compte 74 : subventions d'exploitation :

② sous : Etat

inscrire : DRJSCS IDF / FDVA IDF 2018

⑦ inscrire le montant demandé

(en cohérence avec la page « attestations » du CERFA et avec l'annexe 2)

⑧ contributions volontaires en nature

(cf. p. 6 de l'appel à candidature)

5. Budget¹ de l'association
Année 20... ou exercice du au

CHARGES DIRECTES		Montant	RESSOURCES DIRECTES		Montant
60 - Achats		0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		
Achats matières et fournitures			73 - Dotations et produits de tarification		
Autres fournitures			74 - Subventions d'exploitation ²		0
61 - Services extérieurs		0	74 - Subventions d'exploitation ²		0
Locations			74 - Subventions d'exploitation ²		0
Entretien et réparation			74 - Subventions d'exploitation ²		0
Assurance			74 - Subventions d'exploitation ²		0
Documentation			74 - Subventions d'exploitation ²		0
62 - Autres services extérieurs		0	74 - Subventions d'exploitation ²		0
Rémunérations intermédiaires et honoraires			74 - Subventions d'exploitation ²		0
Publicité, publication			74 - Subventions d'exploitation ²		0
Déplacements, missions			74 - Subventions d'exploitation ²		0
Services bancaires, autres			74 - Subventions d'exploitation ²		0
63 - Impôts et taxes		0	74 - Subventions d'exploitation ²		0
Impôts et taxes sur rémunération			74 - Subventions d'exploitation ²		0
Autres impôts et taxes			74 - Subventions d'exploitation ²		0
64 - Charges de personnel		0	74 - Subventions d'exploitation ²		0
Rémunération des personnels			74 - Subventions d'exploitation ²		0
Charges sociales			74 - Subventions d'exploitation ²		0
Autres charges de personnel			74 - Subventions d'exploitation ²		0
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		0
			756 - Cotisations		
			756 - Cotisations		
			756 - Dons manuels - Mécénat		
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées			78 - Reprises sur amortissements et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
TOTAL DES CHARGES		0	TOTAL DES PRODUITS		0
Excédent prévisionnel (bénéfice)			Insuffisance prévisionnelle (déficit)		

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE ³			
60 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
800 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
801 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
802 - Prestations			
804 - Personnel bénévole		875 - Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

1 Ne pas indiquer les centimes d'euro.
2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indicateurs sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics visent la déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.
3 Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n°98-01, prévoit à minima une information (quantitative ou à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat - voir notice.

Mars 2017 - Page 4 sur 9



un budget doit toujours être équilibré

Le formulaire CERFA N° 12156*05 : page 5

un bouton « *projet supplémentaire* »
génère, en tant que de besoin,
des pages « Projet » du CERFA
qui s'ajoutent avant la page « attestations »

Le formulaire CERFA N° 12156*05 : page 5 suite

⑨ à numéroté (cf. p 6 et 8 de l'appel à candidature et annexe 2)

⑩ Titre : explicite et concis

⑪ à contextualiser

⑫ présentation de la phase opérationnelle du projet

⑬ les bénéficiaires sont les bénévoles à former

⑨ ← Projet n°...

6. Projet - Objet de la demande

Remplir une « rubrique 6 - Objet de la demande » (3 pages) par projet

Prenti s'opposera demande multi-projet

Suppression d'un projet demande multi-projet

Votre demande est adressée à la politique de la ville ? oui

⑩ ← Intitulé :

⑪ ← Objectifs :

⑫ ← Description :

⑬ ← Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Mars 2017 - Page 5 sur 9

Le formulaire CERFA N° 12156*05 : page 6

⑨ à numéroté

⑭ si « quartier politique de la ville », lequel ?

OBLIGATOIRE

⑮ moyens matériels et humains affectés au projet : à renseigner en totalité et précisément

⑨

Projet n°...

6. Projet - Objet de la demande (suite)

⑭ ← Territoire :

⑮ ← Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP/T
Bénévoles participants activement à l'action/projet		
Salarié		
dont en CDI		
dont en CDD		
dont emplois aidés*		
Volontaires (services civiques...)		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?
 oui non Si oui, combien (en ETP/T) :

⑯ ← Date ou période de réalisation : du (le) / / au / /

⑰ ← Evaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

* Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'événir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

Mars 2017 - Page 6 sur 9

Le formulaire CERFA N° 12156*05 : page 6 suite

⑩ cohérence avec l'annexe 2

⑪ définir des modalités d'évaluation réalistes et réalisables

9 Projets n°...

6. Projet - Objet de la demande (suite)

14 Territoire :

15 Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP/T
Bénévoles participants activement à l'action/projet		
Salarié		
dont en CDI		
dont en CDD		
dont emplois aidés*		
Volontaires (services civiques...)		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutement(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?
 oui non Si oui, combien (en ETP/T) :

16 Date ou période de réalisation : du (le) / / au / /

17 Evaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

* Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

Mars 2017 - Page 6 sur 9

Le formulaire CERFA N° 12156*05 : page 7

⑨ à numéroter

⑥ compléter : Exercice 2018

Dans le compte 74 : subventions d'exploitation :

② sous : Etat

inscrire : DRJSCS IDF / FDVA IDF 2018

⑦ inscrire le montant demandé pour le projet (en cohérence avec la page « attestations » du CERFA et avec l'annexe 2)

⑱ contributions volontaires en nature affectées au projet (cf. p. 6 de l'appel à candidature)

6. Budget³ du projet

Année 20... ou exercice du ... au ...

CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
	Montant		Montant
60 - Achats	0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation ⁴	0
		Etat (préciser les ministères), directions ou services déconcentrés spoliés et 1ère page	
61 - Services extérieurs	0		
Locations			
Entretien et réparation		Conseil(s) Régional(aux)	
Assurance			
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	0	Conseil(s) Départemental (aux)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler)	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'Agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Aides privées (fondation)	
Autres charges de personnel		Autres établissements publics	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756 - Cotisations	
		758 - Dons manuels - Mécanat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnelles	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IB); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTÉES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	0	TOTAL DES PRODUITS	0
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE⁵			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Dons en nature	
TOTAL	0	TOTAL	0

La subvention sollicitée de €, objet de la présente demande représente % du total des produits du projet (montant sollicité / total du budget) x 100

³ Ne pas indiquer les centimes d'euro.
⁴ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.
⁵ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

Mars 2017 - Page 7 sur 9



un budget doit toujours être équilibré

Le formulaire CERFA N° 12156*05 : page 8

Attestations

avec 1 seule signature
originale, non raturée, datée, signée + cachet
+ 1 RIB

avec 1 montant total demandé
à la DRJSCS IDF au titre du FDVA IDF 2018

Le formulaire CERFA N° 12156*05 : page 8 suite

④ **cohérence** : entre la signature et le représentant légal, sinon joindre 1 pouvoir portant les 2 signatures

⑥ compléter : Exercice 2018

⑦ montant total de demande de subvention FDVA IDF 2018 :

cohérences :

- * avec la p 4 du CERFA
- * avec l'annexe 2

7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

④ Je soussigné(e), (nom et prénom)
représentant(e) légal(e) de l'association

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci.

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives⁸, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)⁹ :
 inférieur ou égal à 500 000 €
 supérieur à 500 000 €

⑦ - demander une subvention de : € au titre de l'année ou exercice 20...
..... € au titre de l'année ou exercice 20...
..... € au titre de l'année ou exercice 20...
..... € au titre de l'année ou exercice 20...
⑥

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.
=> Joindre un RIB

Fait, le à

Signature

⑦

⁸ "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le mandat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1104 du code civil."
⁹ Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.
¹⁰ Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1467/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.
Mars 2017 - Page 8 sur 9

Le formulaire CERFA N° 12156*05 : page 9

Informations annexes relatives au titre d'un texte relevant de la réglementation européennes des aides d'Etat

7 bis. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGECC...") renseigner le tableau ci-dessous :

<small>Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)</small>	<small>Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée</small>	<small>"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide" européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant sur l'acte d'attribution de la subvention.</small>	<small>Autorité publique ayant accordé la subvention</small>	<small>Montant</small>

Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.

Mars 2017 - Page 9 sur 9

Les annexes à joindre au dossier de subvention

Annexe 3 :

Mutualisation

DRJSCS IDF ANNEXE 3 : Mutualisation*

FDVA IDF : APPEL A CANDIDATURE 2018 : Formation des bénévoles

*Mutualisation des projets de formation

Porteur de projet :	
Nom de l'association : ...	Département :
N° SIRET : ...	N° RNA : ...
N° d'ordre et Intitulé de l'action de formation :	
Ressources humaines :	
Nombre total de bénévoles : ...	Bénévoles élus : ...
	Bénévoles responsables d'activités : ...
Nombre de volontaires : ...	
Nombre total de salariés : ...	Nombre d'ETPT : ...
Nombre de bénévoles participant à la formation mutualisée : ...	

1^{ère} association participant à cette formation mutualisée :	
Nom de l'association :	Département :
Adresse : ...	
N° SIRET : ...	N° RNA : ...
Nom du représentant légal : ...	
Ressources humaines :	
Nombre total de bénévoles : ...	Bénévoles élus : ...
	Bénévoles responsables d'activités : ...
Nombre de volontaires : ...	
Nombre total de salariés : ...	Nombre d'ETPT : ...
Nombre de bénévoles participant à la formation mutualisée : ...	

*A compléter et à joindre au dossier de demande de subvention.

Les annexes à joindre au dossier de subvention

Annexe 4 :

liste récapitulative des pièces fournies

- 4.1 : pour une 1ère demande
ou
- 4.2 : pour un renouvellement

à renvoyer cochée avec le dossier de demande de subvention 2017, pour la complétude du dossier

DRJSCS IDF **ANNEXE 4.1**
La version actuelle de ce document est la suivante :

***Liste récapitulative des pièces fournies pour une 1ère demande**

Nom de l'association : _____ Département : _____

Éléments administratifs

- Les derniers statuts de l'association
- Liste des personnes chargées de l'administration de l'association (composition du conseil, du bureau)
- Le plus récent rapport d'activité approuvé
- Extrait du Journal Officiel de création et de modification
- Réponse au questionnaire de création à la Préfecture, portant n°RNA
- Fiche SIREN <http://siren.insee.fr> à télécharger sur <http://www.insee.fr/fr/accueil>

Éléments financiers de l'association

- Derniers comptes annuels approuvés en assemblée générale (compte de résultat, bilan comptable et annexes explicatives)
- Dernier rapport de commission aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement + de 153 000 € de dons ou de subventions

Éléments liés à la demande de subvention

- Signature formalisée** du dossier CERFA n°12166*05 « Associations demande de subvention » avec l'acte constatant l'état complet, daté, timestamp et signé par le représentant légal (page 6 du dossier CERFA)
- RIB
- Identi** et adresse identiques à ceux mentionnés sur le dernier récépissé de déclaration au Répertoire national des associations (RNA) de la Préfecture et sur le Fiche SIREN enregistrée à l'INSEE
- Passeur portant signature du représentant légal et de la personne ayant obligation, en cas d'empêchement du représentant légal
- Annexe 2 - Nomenclature « Récapitulatif 2018 des demandes de formation de bénévoles »
- Annexe 3 - Matriculation des projets de formation
- Annexe 4.1 - Liste récapitulative des pièces fournies pour une 1ère demande
- à renvoyer dûment cochée avec le dossier de demande de subvention 2018 ce document servira de base, à la DRJSCS IDF, pour la complétude de votre dossier**

DRJSCS IDF **ANNEXE 4.2**
La version actuelle de ce document est la suivante :

***Liste récapitulative des pièces fournies pour un renouvellement**

Nom de l'association : _____ Département : _____

Éléments administratifs

- Les statuts, s'ils ont été modifiés depuis le dépôt d'une demande initiale
- Liste des personnes chargées de l'administration de l'association (composition du conseil, du bureau) et modification depuis le dépôt d'une demande initiale
- Le plus récent rapport d'activité approuvé, s'il n'a pas déjà été fourni
- Fiche SIREN <http://siren.insee.fr> à télécharger sur <http://www.insee.fr/fr/accueil>

Éléments financiers de l'association

- Derniers comptes annuels approuvés en assemblée générale (compte de résultat, bilan comptable et annexes explicatives)
- Dernier rapport de commission aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement + de 153 000 € de dons ou de subventions

Éléments liés aux évaluations et aux bilans pour les associations préfinancées

- Dossier CERFA n° 14609*01 « Associations compte rendu financier de subvention »
- Annexe 1 - Bilan des actions financières 2017
- Annexe 2 - Nomenclature 2017 - Récapitulatif des demandes de formation 2017
- Bilan des montants accordés en 2017 par la DRJSCS

Éléments liés à la demande de subvention 2018

- Signature formalisée** du dossier CERFA n°12166*05 « Associations demande de subvention » avec l'acte constatant l'état complet, daté, timestamp et signé par le représentant légal (page 6 du dossier CERFA)
- RIB
- Identi** et adresse identiques à ceux mentionnés sur le dernier récépissé de déclaration au Répertoire national des associations (RNA) de la Préfecture et sur le Fiche SIREN enregistrée à l'INSEE
- Passeur portant signature du représentant légal et de la personne ayant obligation, en cas d'empêchement du représentant légal
- Annexe 2 - Nomenclature « Récapitulatif 2018 des demandes de formation de bénévoles »
- Annexe 3 - Matriculation des projets de formation
- Annexe 4.2 - Liste récapitulative des pièces fournies pour un renouvellement
- à renvoyer dûment cochée avec le dossier de demande de subvention 2018 ce document servira de base, à la DRJSCS IDF, pour la complétude de votre dossier**

Récapitulatif de la constitution du dossier de demande de subvention

- l'utilisation des formulaires CERFA
 - 12156*05 : nouvelle version simplifiée : demande de subvention
 - 15059*01 : compte rendu financier de subvention
- & l'utilisation des annexes jointes à cet appel à candidature 2018
 - des demandes de projets de formation numérotés par ordre de priorité
 - des intitulés explicites et concis
 - de préférence, des dossiers en recto / verso
 - non reliés et imprimés en noir et blanc
 - des dossiers complets

**FDVA IDF : formation des bénévoles
appel à candidature 2018**

Tous les dossiers COMPLETS sont à envoyer
par voie postale

au plus tard le **vendredi 26 janvier 2018**

(cachet de la poste faisant foi)

à la DRJSCS IDF / pôle social, jeunesse et vie associative

secrétariat du FDVA IDF

6/8 rue Eugène Oudiné – CS 81360

75634 PARIS cedex 13

FDVA IDF : formation des bénévoles appel à candidature 2018

Merci de votre attention

DRJSCS IDF – novembre 2017

